

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 429

présenté par

Mme Florennes, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, Mme Benin, M. Berta, M. Blanchet, M. Bolo, M. Bourlanges, Mme Brocard, M. Bru, M. Corceiro, Mme Crouzet, M. Cubertafon, Mme Yolaine de Courson, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Fontenel-Personne, M. Fuchs, M. Garcia, Mme Gatel, M. Geismar, Mme Goulet, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Jerretie, M. Joncour, Mme Josso, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Pupponi, M. Ramos, Mme Thillaye, Mme Tuffnell, M. Turquois, Mme Vichnievsky, rapporteure M. Philippe Vigier et M. Waserman

-----

**ARTICLE 19 BIS**

I. – Compléter l’alinéa 11 par la phrase suivante :

« À ce titre : ».

II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 12.

III. – En conséquence, au début de l’alinéa 13, insérer le mot :

« Ils ».

IV. – En conséquence, procéder à la même insertion aux alinéas 18, 19, 20, 21, 23 et 33.

V. – En conséquence, à l’alinéa 38, après le mot :

« procédures, »,

insérer le mot :

« ils ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose d'inclure dans le champ des nouvelles obligations en matière de lutte contre la haine en ligne les moteurs de recherche, exclus par le Sénat, et par cohérence avec la position de l'Assemblée nationale en première lecture et dans le cadre de la proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet.